

Source : Photo du MDN prise par Steven McQuaid, de la Section de photographie de la BFC Kingston



Édifice Mackenzie, Collège militaire royal du Canada (CMRC)

## ENSEIGNER L'EXCELLENCE : UNE OCCASION NÉGLIGÉE PAR LES LEADERS DU MDN

Adam Chapnick

L'histoire militaire canadienne, en particulier l'histoire populaire, est presque inévitablement axée sur la façon dont les Forces armées canadiennes (FAC), le pays dans son ensemble ou les dirigeants politiques canadiens ont fait une différence au niveau international. Qu'il s'agisse du commandement de la force multinationale en Libye exercé récemment par le lieutenant-général Charles Bouchard, des millions de Canadiens qui ont participé à la Deuxième Guerre mondiale ou de la volonté du premier ministre Robert Borden d'égaliser les Britanniques et les Français durant les derniers stades de la Grande Guerre, le discours national ne semble pas s'éloigner de l'idée d'un pays qui « joue dans la cour des grands » dans les affaires internationales.

Et pour cause. Un pays de seulement 35 millions d'habitants doté d'une force militaire composée d'à peine 100 000 membres et disposant d'un budget de défense de 20 milliards de dollars ne peut pas s'attendre à être considéré comme une grande puissance en raison de sa taille et de ses effectifs. De plus, les Canadiens ont généralement réussi à susciter des changements au niveau des affaires militaires globales en établissant la valeur ajoutée qu'ils pourraient apporter à un conflit et en excellant dans les domaines qui permettent à des états plus petits de faire une différence.

Afin de conserver la crédibilité internationale du Canada aux yeux de ses alliés militaires en cette période de compressions budgétaires importantes du gouvernement, il incombe au ministère de la Défense nationale (MDN) de cerner de nouveaux domaines rentables dans lesquels le Canada, et plus particulièrement les FAC, pourraient se démarquer. Ici, la taille n'a aucune importance; cependant, les ressources que peut apporter le Canada – capacité intellectuelle, professionnalisme, compétences en matière de communication – sont essentielles au succès de la mission.

L'un de ces domaines, longtemps négligé par les FAC et leurs supérieurs, consiste à enseigner l'excellence dans le contexte militaire professionnel. Les FAC ont le mérite d'investir beaucoup plus au niveau du perfectionnement professionnel de leurs membres que tout autre ministère fédéral canadien. De plus, les collèges militaires étrangers de plus petite taille font souvent appel aux FAC pour les aider à élaborer et à modifier leurs programmes d'études et d'instruction.

Cependant, jamais les FAC n'ont semblé avoir pensé à faire de leurs programmes d'études militaires professionnelles – en particulier ceux du Collège militaire royal du Canada (CMRC) à Kingston et du Collège des Forces canadiennes (CFC) à Toronto – leur arme (universitaire) principale pour enseigner l'excellence. En d'autres termes, le système d'éducation militaire professionnelle des FAC suscite assurément l'admiration pour la qualité de ses programmes

Source : Photo du CMRSJ cmr-rmc-18



Des élèves-officiers pendant un cours

d'études, et peut-être pour la conception et l'organisation de ces programmes, mais je n'ai jamais entendu de représentant d'un autre collège militaire – ni d'un établissement civil – dire que le CMRC et le CFC possèdent les meilleurs professeurs du pays ou de l'Occident. Ce n'est pas que les membres de notre corps professoral – tant civil que militaire – soient nécessairement inefficaces. En fait, bon nombre d'entre eux sont de remarquables instructeurs. Il s'agit plutôt du peu d'attention qui a été accordée à la *qualité* de l'enseignement offert (et à son effet sur l'apprentissage).

Plus précisément, alors que des programmes d'accréditation et de formation des professeurs (dont, pour être honnête, la qualité varie) ont été mis sur pied dans plusieurs établissements postsecondaires civils, les professeurs du CMRC se tournent habituellement vers l'Université Queen en ce qui concerne le perfectionnement professionnel. Des universités occidentales ont établi des centres d'excellence en matière d'enseignement et d'apprentissage au sein de leur campus par l'entremise desquels les experts en pédagogie et en technologie universitaires soutiennent des membres du corps professoral qui souhaitent accroître leur capacité de favoriser un apprentissage approfondi chez leurs étudiants. Cependant, le CMRC n'a rien fait de tel. Il n'est pas obligatoire d'apprendre comment enseigner ni d'ailleurs comment étudier tout ce qui touche l'apprentissage tout en suivant un programme de doctorat en études de la guerre. Les membres du corps professoral militaire du CFC ne sont pas tenus de suivre de cours à l'exception de la brève introduction à l'enseignement et à l'apprentissage avant de donner à temps plein des cours d'études supérieures<sup>1</sup>.

À la défense du CMRC et du MDN, dans l'ensemble, les collèges militaires et autres établissements d'enseignement semblables de partout dans le monde ne sont guère mieux. À ma connaissance, aucun allié du Canada n'a mis sur pied un programme rigoureux pour s'assurer que l'éducation militaire professionnelle offerte dans leur pays est assurée par un personnel militaire compétent et accrédité pour enseigner aux niveaux postsecondaires. Voilà pourquoi le MDN, et les FAC en particulier, se trouvent devant une occasion formidable. À un coût relativement minimal, le MDN pourrait faire du Canada un centre où l'on enseigne l'excellence en matière d'éducation militaire professionnelle.

Comment y parvenir? À mon avis, trois domaines précis nécessitent un investissement et/ou un changement : (1) l'infrastructure intellectuelle; (2) les processus d'embauche et de promotion; et (3) l'image de marque.

D'abord, les FAC, par l'entremise de l'Académie canadienne de la Défense, pourraient envisager la mise sur pied du premier programme d'accréditation des professeurs d'éducation militaire professionnelle postsecondaire reconnu à l'échelle internationale (par la Staff and Educational Development Association, reconnue mondialement). Un tel programme pourrait être donné dans un nouveau centre d'enseignement et d'apprentissage situé, du moins provisoirement, au CMRC. Il pourrait être offert (par des instructeurs qui se déplacent d'un établissement à l'autre ou au moyen de l'apprentissage à distance) à des professeurs et à des instructeurs militaires de collèges militaires de partout dans le monde.

## OPINIONS

Deuxièmement, comme cela devient pratique courante pour les principales universités civiles, le CMRC pourrait demander à tous les membres du corps professoral de présenter un dossier d'enseignement à l'appui de leur candidature pour obtenir un poste ou une promotion. Cela nécessitera la constitution de comités de sélection au CMRC afin d'apprendre de quelle façon évaluer ces dossiers. Ainsi, la mise sur pied d'un centre d'enseignement et d'apprentissage n'en devient que plus importante. Le processus d'établissement des dossiers – qui rassemblent des preuves objectives de l'engagement et du succès des candidats envers l'apprentissage des apprenants – forcera les professeurs à faire un bilan de leurs efforts en classe d'une façon rigoureuse, fondée sur des données probantes. La reconnaissance explicite de la valeur des programmes de formation sur l'enseignement et l'apprentissage au moyen d'évaluations des résultats de recherche du corps professoral constituerait un autre avantage. Sur le plan militaire, on pourrait établir des paramètres semblables afin de mieux évaluer les contributions des instructeurs militaires à l'expérience d'apprentissage des officiers.

Enfin, le CMRC devrait multiplier les occasions de reconnaître l'excellence en matière d'enseignement au sein de son corps professoral. On pourrait d'abord accroître le nombre de distinctions

permettant de reconnaître l'incidence d'un professeur sur l'apprentissage, créer une subvention à la recherche en matière d'enseignement et d'apprentissage, puis mettre sur pied un nouveau centre d'enseignement et d'apprentissage chargé entre autres de proposer des membres qualifiés du corps professoral en vue de l'attribution de prix externes liés à l'enseignement. En outre, il est nécessaire de mettre en place un moyen équivalent au niveau des conseils de promotion pour récompenser les méthodes d'enseignement et d'animation des professeurs militaires.

Dans l'ensemble, ces étapes pourraient transformer le système d'éducation militaire professionnelle canadien, qui est déjà très bon, en un exemple remarquable de l'excellence et de la distinction canadiennes sur la scène internationale dans une période où les projets ayant des répercussions importantes à un moindre coût revêtent une grande valeur.

Adam Chapnick, Ph.D., est directeur adjoint des études au Collège des Forces canadiennes et professeur agrégé en Études de la défense au Collège militaire royal du Canada.



Source : Images du J6, CFC

Le mess des officiers, Collège des Forces canadiennes, à Toronto

### NOTE

- 1 Au cours des 50 dernières années, le Collège des Forces canadiennes a accru de façon importante la rigueur de la formation offerte, en particulier en ce qui a trait au personnel à l'interne. La formation à l'intention des instructeurs de cours en ligne demeure plutôt restreinte.